

Date : 25/04/13

Brandford Griffith conseil de Lactalis dans la cession de Tendriade-Collet au Groupe Van Drie.

Lactalis a signé la cession de Tendriade, sa filiale de production et de transformation de viande de veau, forte de 230 millions d'euros de chiffre d'affaires, qu'elle détenait depuis 1991, au groupe néerlandais Van Drie. Leader mondial du secteur, ce dernier emploie près de 1.800 personnes et réalise 1,8 milliard de chiffre d'affaires. Cette opération reste soumise à l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes.

Brandford Griffith assistait Lactalis avec Jérôme Brosset, associé, **Géraud Riom**, **counsel**, et Quentin Lagier.

Courtois Lebel assistait VanDrie avec Frédéric Cohen et Kim Campion, associés, assistés de Elodie Sénécal et Amandine Bouée.

Plus d'informations sur Brandford-Griffith & Associés

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels du droit des affaires. Il en diffuse l'actualité sous forme d'articles, propose un annuaire des pros et une newsletter.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 23

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine